Référent.e école - Un.e Directeur.trice des accueils collectifs des mineurs

Rattaché.e au pôle agents scolaires et périscolaires et sous l'autorité du responsable du pôle, vous êtes le garant du bon fonctionnement des ACM, du respect des règles applicables à votre domaine d'activité (encadrement, hygiène, règlements, chartes…) et de la sécurité des enfants et de l'équipe d'animation. Par votre présence sur le terrain, vous êtes une personne ressource reconnue pour vos compétences techniques et constitué.e un relais essentiel entre l'école et les agents scolaires. Plus précisément, vous aurez à votre charge les missions suivantes :

Encadrer, animer et coordonner une équipe d'animation :-

-Superviser, orienter et donner des objectifs clairs à ses collaborateurs
-Constater la bonne exécution des tâches et des horaires des agents et/ou remonter les dysfonctionnements.
-Centraliser les demandes d'absences et anticiper le remplacement si nécessaire
-S'assurer du respect et de l'application des règlements intérieurs

Gestion du service et l'encadrement générale du service :
- Assurer l'interface auprès des familles et des directeurs d'écoles
- Assurer la gestion et le suivi des dossiers des enfants, des fiches sanitaires et de leurs allergies.
- Tenir des outils de suivis et rédiger des bilans.
- Assurer le contact avec la société de restauration en cas de nécessité relative aux produits et également à l'ajustement des commandes repas
- Assurer la confidentialité des données des familles
- Participation aux réunions de service

Gestion de l'animation et des commandes
- Assurer l'animation du périscolaire
- Gérer les inscriptions et les listes de présence et d'absence
- Recenser les besoins en commande de repas et passer les commandes auprès du secrétariat scolaire
- Réceptionner, centraliser, vérifier et transmettre les commandes et les livraisons de produits d'entretien et de fourniture
- Assurer les premiers soins des enfants blessés et connaitre le numéro des secours

Gestion et encadrement du public
- Assurer la sécurité physique et morale des enfants.
- S'assurer du respect et de l'application du règlement intérieur
- Être le garant du respect des normes d'encadrements requises
- Veiller régulièrement et contribuer au respect des normes d'hygiène et de sécurité

Gestion des activités périscolaires
-S'assurer de la confirmation des activités aux intervenants et aux parents
-Centraliser les commandes
-Organiser en équipe et participer aux réunions
-Préparer les différents plannings d'activité selon les périodes en équipe

Formations et expériences requises

Titulaire d'un diplôme BAFD, d'un CAP petite enfance minimum ou équivalent, vous êtes capable de situer votre engagement dans le contexte social, culturel et éducatif. Vous devez être en mesure de conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif de la structure. La direction du personnel fait également partie des responsabilités, nécessitant des compétences en gestion d'équipe. De plus, vous devez savoir développer des partenariats et assurer une communication fluide et efficace. Enfin, il est essentiel de savoir assurer la gestion de l'accueil, garantissant ainsi un service de qualité aux usagers.

Nous recherchons un.e candidat.e accueillant.e et exemplaire dans son langage comme dans son attitude de manière générale. La créativité et l'imagination sont essentielles pour apporter des idées novatrices et améliorer les processus. Une expérience antérieure dans un poste similaire serait un plus.

Disponible, vous saurez vous adapter à tous les sites d'affectation.

Rémunération brute mensuelle : 1905.79 brut mensuel

Comment postuler ?

Merci d’adresser avant le 04 juillet 2024, votre candidature (lettre de motivation avec un CV) à :

Monsieur le Président, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 7 bis, avenue de Champagne BP 505, 51331 Epernay cedex.

Postuler en ligne

Documents
directeurs-des-acm.pdf